

veut, avec ses élèves, se lancer dans l'aventure passionnante du débat à visée philosophique doit savoir qu'il ne part pas en terre inconnue, mais que tous les thèmes proposés dans ce recueil ont fait l'objet de discussions dans les classes. Les axes de réflexion, les questionnements et les activités qui y figurent sont le fruit de ces expériences multiples, dont beaucoup sont toujours en cours.

Nous tenons à remercier particulièrement ici Raphaël Doridant, enseignant à l'école Charles Wurtz dans le quartier HautePierre de Strasbourg, qui nous a régulièrement accueilli dans sa classe pour y mener ensemble des débats sans lesquels l'élaboration de ces fiches n'aurait pas été possible.

## **Conseils généraux pour l'organisation d'un débat en classe**

Pour avoir des chances de réussir et d'être réellement éducative, la pratique du débat à l'école doit respecter quelques conditions.

### **A) Conditions matérielles**

1°) La disposition des élèves : la disposition traditionnelle ( les élèves assis par rangées les uns derrière les autres) rend pratiquement impossible toute discussion véritable ; elle incline les élèves à se tourner vers le maître, et celui-ci à endosser son rôle habituel de référent et de pôle pour toutes les interventions des élèves.

Il est donc capital d'adopter une disposition – en cercle, en carré ou en rectangle, peu importe – où les élèves se font tous face et où le maître est intégré dans le groupe sans avoir une place privilégiée.

L'idéal serait d'avoir une salle spéciale ( par exemple la BCD) afin de ne pas être contraint à déplacer les pupitres. A défaut, l'on peut tenter de regrouper les élèves en cercle, assis par terre dans un espace assez grand pour qu'ils ne soient pas trop serrés.

2°) Le nombre des élèves : l'expérience montre que le nombre idéal pour une participation maximale de chacun est entre 12 et 15, ce qui correspond en gros à une demi-classe. Mais s'il n'est pas possible de scinder le groupe-classe, on peut fort bien mener une discussion avec l'ensemble de celui-ci.

3°) La durée du débat : ici encore, l'expérience montre qu'une durée de vingt minutes en cycle 1, une demi-heure en cycle 2 , trois quarts d'heure en cycle 3 est raisonnable.

### **B) Conditions institutionnelles**

1°) Gestion de la parole : pour éviter les risques de chevauchement des interventions et les rivalités génératrices de bruit et de désordre, on peut utiliser diverses procédures, comme par exemple un « bâton de parole » qui confère à son détenteur le droit exclusif de parler. L'usage d'un magnétophone avec un micro doté d'un long fil permet également de canaliser spontanément les interventions ; il a en outre l'avantage de permettre une réécoute de certains passages de la discussion en vue d'analyses.

2°) Présidence du débat : dans une classe qui ne l'a jamais pratiqué, c'est évidemment le maître qui l'assurera. Mais il doit prendre garde en ce cas à limiter ses interventions à la seule gestion de la parole, ou à des relances quand la discussion s'enlise ou patine. Or la tentation est grande, sous couvert d'animation, de reprendre son rôle habituel, de questionner les élèves, de les acheminer vers l'expression d'une idée qu'on a en tête ; et la loi du moindre effort conduit les élèves à reprendre leur posture d'élève qui répond à des questions qu'il n'a pas lui-même élaborées.

Il semble donc souhaitable que le maître ne prenne pas lui-même parti dans le sujet en débat et qu'il se limite à clarifier, reformuler, structurer les

interventions, puis, en fin de séance, d'en dégager les principales conclusions ( points d'accord d'un côté, points de désaccord d'autre part).

3°) Choix du sujet : dans les premières séances, le maître propose des sujets présentés sous la forme d'une question. Celle-ci peut commencer par « qu'est-ce que... ? » ( ex. : Qu'est-ce qu'une vie digne, Qu'est-ce qu'un ami, Qu'est-ce qu'une grande personne, Qu'est-ce qu'une famille ?). Ou par « Pourquoi... ? » ( ex. : Pourquoi va-t-on à l'école ? Pourquoi est-on violent ? etc.). Ou encore présenter un choix, un dilemme ( cf par exemple le dilemme moral de la fiche « L'homme et ses droits »). Quelle que soit la forme adoptée, il est important, quand on présente le sujet, de l'expliquer et de vérifier que le sens de la question est compris de tous.

On peut instaurer des observateurs qui auront pour mission d'écouter le débat sans intervenir, et de livrer leurs remarques à la fin. On peut également prolonger le débat en invitant les élèves à écrire un texte qui résume leur position personnelle à l'issue de la discussion, ce qui permet, dans un moment ultérieur, aux élèves qui le souhaitent de présenter leur texte à la classe, ou encore de les afficher tous sur un panneau visible et lisible pendant les moments de pause.

## **Le « cahier de philosophie »**

Certains enseignants, au bout de quelques séances, invitent leurs élèves à tenir un « cahier de philosophie » où ils écriront librement leurs pensées avant ou après les débats, même sur des sujets qui n'ont pas été discutés. L'expérience montre que cette initiative rencontre souvent un grand succès chez les élèves. Il importe, pour cela, que ce cahier ne soit pas appréhendé comme un objet d'évaluation scolaire, mais comme une sorte de « journal de bord » philosophique permettant à l'enfant de fixer ses réflexions, de les relire, éventuellement de les communiquer aux autres. C'est pourquoi il est évidemment hors de question de noter, ou même d'évaluer un tel cahier ; certains maîtres vont même jusqu'à n'en prendre connaissance qu'avec l'accord de l'élève. Cet accord est presque toujours volontiers donné, et c'est même une source de fierté pour lui que de voir que ce qu'il écrit peut intéresser le maître autrement que comme une occasion d'évaluation. La relation se renverse : c'est le maître qui se met en quelque sorte à l'école de l'élève lorsqu'il lui demande ce qu'il a voulu dire, lorsqu'il exprime son accord ou son désaccord, ou encore rebondit sur telle pensée de l'enfant pour amorcer avec lui une discussion. Les enseignants qui ont tenté cette expérience y ont pour la plupart trouvé une source de profondes gratifications.

On peut distinguer, dans le champ de la classe, trois types d'énoncés :

- d'abord, ceux qui sont produits à la demande du maître, dans le cadre d'apprentissages précis, pour être évalués d'après des critères déterminés par l'enseignant seul. Ce n'est évidemment pas le cas des énoncés philosophiques.

- les énoncés échangés lors d'un débat – notamment philosophique – s'apparentent à une recherche en commun de la vérité ; on peut leur attribuer un statut épistémologique comparable à celui d'hypothèses émises lors d'une recherche scientifique. On est dans l'élément de l'universalité, dans un processus visant à établir des vérités admises par tous

- en revanche, les énoncés produits lors d'un « Quoi de neuf ? » ou dans des textes libres relèvent de l'expression personnelle, de l'écrit subjectif visant à exprimer les singularités d'un individu unique, différent de tout autre.

Or les énoncés écrits dans un cahier de philosophie semblent relever de ces deux dernières catégories à la fois. En un sens, le cahier de philosophie a un caractère intime : on l'a vu, il n'est pas en principe destiné à être communiqué aux autres élèves, ni même au maître ; l'enfant le fait d'abord « pour soi ». En ce sens, il s'apparente à un écrit d'expression personnelle, comme un journal intime ; il n'a pas le caractère dialogique du débat oral, il ne se soumet pas à la critique directe et immédiate des autres en vue de parvenir à un certain degré d'objectivité.

Mais en même temps, il a une prétention universalisante ; ce que l'enfant y écrit n'est pas le récit d'expériences ou de sentiments singuliers, mais des idées dont, à un moment donné, il affirme la vérité.

Le cahier de philosophie est donc dans une relation dialectique avec le débat : consignait des textes écrits avant ou après un débat, il le prépare ou le prolonge, il sert en quelque sorte de « laboratoire de pensée ». Mais il ne se réduit pourtant pas à n'être qu'une réserve d'arguments à utiliser ; il est plutôt la trace d'un cheminement, la concrétisation d'une histoire personnelle qui n'est pas celle d'une suite d'événements biographiques, mais le développement et les mutations d'une pensée. On peut vraiment parler d'une « histoire intellectuelle » qui se construit en lui et par lui.

C'est pourquoi ce cahier a un statut spécial, différent de tous les autres cahiers scolaires :

- d'un côté , il est *institué* à la demande du maître – et par là il se distingue de l'écrit intime, privé ( comme le journal intime). Il garde un caractère « scolaire ».

- mais d'un autre côté, le principe du cahier de philosophie est qu'on n'est jamais obligé d'y écrire quelque chose. Les maîtres qui l'ont instauré dans leur classe remarquent que souvent les élèves, après ou avant un débat, y écrivent simplement : « Rien à dire ». En outre, comme on l'a vu, il ne saurait être noté ni évalué, mais seulement communiqué volontairement au maître pour susciter un échange.

Les maîtres qui, en s'aidant des fiches ci-après, tenteront d'entrer avec leur classe dans le débat à visée philosophique doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls. Parmi les très nombreux ouvrages parus ces dernières années sur cette nouvelle pratique, on peut retenir :

- *L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire* ( coordonné par Michel Tozzi), Hachette/CNDP, 2001.

- *La discussion philosophique à l'école primaire : pratiques-formations-recherche* ( coordonné par Michel Tozzi), CNDP/CRDP du Languedoc-Roussillon, 2002

- Jacques Chatain et Jean-Charles Pettier, *Textes et débats à visée philosophique au cycle 3, au collège ( en SEGPA et ailleurs)*, SCEREN/CRDP de Créteil, 2003.

Par ailleurs, on trouvera sur le site <http://www.pratiques-philosophiques.net/> un espace d'informations, de documents et d'échanges d'expériences entre praticiens constamment renouvelé.

Le site de l'AGSAS ( Association des groupes de soutien au soutien), animé par J.Levine et A.Pautard, <http://www.marelle.org/users/philo> propose également des contributions et des conseils.